

CHAPITRE 7 : EXISTE-T-IL UN DEGRE D'INEGALITES OPTIMAL ?

Plan du manuel La Découverte, 4^{ème} édition, 2007.

Dossier 1 : Etat des lieux : les inégalités de revenus et de patrimoine 📖 pp.182-185

- 1- Une baisse tendancielle des écarts de revenus et de patrimoine...
- 2- ...masquant toutefois une permanence des écarts de revenus...
- 3- ... et des inégalités de patrimoine

👉 Travail en groupe de 2 : Inégalités hommes/femmes 📖 pp.198-199

Dossier 2 : Le système socio-fiscal est-il redistributif ? 📖 pp. 220-222

(Le système socio-fiscal est redistributif, mais il a un effet limité et il est fragilisé)

Dossier 3 : Les minima sociaux en question 📖 pp. 224-226

- 1- La logique des minima sociaux (question 1)
- 2- Le RMI (questions 2 à 5)
- 3- Les trappes à inactivité

👉 Débat : Faut-il chercher à réduire les inégalités ?

Sujets possibles (souvent transversaux) :

- Après avoir caractérisé les inégalités économiques, vous montrerez que d'autres inégalités en constituent un facteur aggravant. (métropole 2004)
- Une société plus mobile est-elle nécessairement moins inégalitaire ? (Pondichery 2004)
- Après avoir mis en évidence les principales inégalités entre les hommes et les femmes en matière de mobilité sociale, vous en présenterez les explications (Métropole 2003)
- Peut-on justifier l'existence de certaines inégalités dans les sociétés démocratiques? (Nouvelle Calédonie, 2007)
- Dans quelle mesure la recherche de l'équité suppose-t-elle de lutter contre les inégalités ? (centres étrangers 2005)
- Dans quelle mesure la lutte contre les inégalités est-elle justifiée dans les sociétés démocratiques contemporaines ? (Polynésie, 2006)
- Après avoir rappelé les moyens dont dispose l'État pour réduire les inégalités économiques et sociales, vous montrerez que leur efficacité reste limitée. (Liban, 2006)

Notions :

Inégalités/différences, Patrimoine, revenu, [Coefficient de Gini, courbe de Lorenz, décile, rapport interdécile, revenu disponible], égalité, équité, justice sociale, incitations, minima sociaux, prestations sociales, redistribution horizontale/verticale, Cotisations sociales, CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale), CSG (contribution sociale généralisée), discriminations positives, trappe à inactivité (ou à chômage, à pauvreté).

Ce que dit le programme

Pour définir les inégalités économiques et sociales, on en soulignera le caractère multidimensionnel et dynamique en s'appuyant sur des indicateurs économiques et sociaux. On s'attachera à distinguer différences et inégalités. On soulignera que les inégalités traduisent des différences d'accès aux ressources rares et socialement prisées. Celles-ci ne se réduisent pas au seul revenu : patrimoine, consommation, scolarité, santé, représentation politique, prestige social des professions, etc. donnent aussi lieu à des formes d'inégalité qui sont ou non cumulatives. En mobilisant notamment les PCS (programme de la classe de première), on présentera les mutations des inégalités sur le long terme. On présentera rapidement l'usage des outils statistiques appropriés comme la courbe de Lorenz, le rapport inter-déciles. On tentera de synthétiser les éléments d'analyse qui conduisent à considérer la dynamique du XX^e siècle des économies développées comme celle d'une baisse séculaire des inégalités, tout en soulignant les incertitudes actuelles (maintien de la dynamique de moyennisation versus polarisation).

On s'interrogera sur l'articulation, au sein des sociétés démocratiques, entre égalité des droits, égalité des chances et égalité des situations. Sans développer toute la richesse du débat contemporain, on introduira, à partir de l'étude des inégalités et de la mobilité sociale, une discussion sur les rapports entre justice sociale et inégalités. Pour questionner les relations entre égalité et équité, on discutera comment certaines inégalités peuvent être considérées comme justes parce qu'elles bénéficient aux plus défavorisés, alors qu'à l'inverse l'égalité peut être injuste si elle conduit à ignorer des différences jugées légitimes entre individus. On présentera le débat qui oppose les tenants de la récompense des plus méritants, d'une part et les tenants de l'égalisation nécessaire, d'autre part : les uns voient dans l'inégalité un aiguillon, les autres un frein. Ces questionnements pourront être liés à celui concernant l'Etat-providence et la cohésion sociale.